

Annales du Bureau central météorologique de France

France. Bureau central météorologique. Auteur du texte. Annales du Bureau central météorologique de France. 1899.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Le réseau météorologique dû à l'initiative de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, créé en 1897, s'est encore développé et s'étend aujourd'hui sur le Cambodge, l'Annam, l'Indo-Chine et le Tonkin; le nombre des stations s'élève à 25, et il est question d'y créer un observatoire météorologique et magnétique de premier ordre.

Nous recevons les observations de nouvelles stations au Maroc, en Perse, au Congo, de Turquie d'Asie et du détroit de Magellan; les journaux de bord nous sont parvenus au nombre de 334.

Le service a comparé 493 instruments de toute nature et vérifié la marche de 18 enregistreurs; il a été prêté 274 appareils, baromètres, thermomètres, psychromètres, etc., représentant une somme d'environ 3500^{fr}.

Commissions météorologiques. — La circulaire adressée l'an dernier par M. le Ministre aux préfets de quelques départements qui n'ont pas encore de Commission météorologique régulièrement constituée a produit déjà d'heureux résultats : un service a été créé dans le département de Seine-et-Marne. Pour d'autres départements, la réorganisation d'un service local se trouve encore retardée par l'ajournement des crédits demandés aux conseils généraux.

Nous avons même le regret de constater que certaines Commissions départementales, en bon fonctionnement, ont vu réduire et parfois supprimer les allocations qui leur étaient attribuées.

Pour ne pas interrompre ces services si utiles, le Conseil a estimé que nous pouvions prélever sur le budget de 1899 une somme totale de 1312^{fr} pour venir en aide à quelques-unes d'entre elles, à titre de subvention temporaire.

Les bulletins publiés par les Commissions départementales, tant annuels que mensuels, sont au nombre de 44 : nous avons reçu 321 Cartes et plus de 7000 bulletins d'orage.

Parc Saint-Maur. — Les observations météorologiques dirigées par M. Renou, qui ont si souvent servi de modèle, comprennent actuellement 27 années sans aucune interruption.

Les observations magnétiques et celles des courants telluriques ont été poursuivies très régulièrement sous la direction de M. Moureaux; l'enregistrement de l'électricité atmosphérique a fonctionné du 13 mars au 17 septembre.

Nous constatons avec satisfaction que l'usage de nos appareils de voyage se répand de plus en plus à l'étranger. Des instruments analogues ont été construits en France pour les observatoires des universités d'Odessa et de Budapest et pour la mission russe qui vient d'entreprendre une campagne d'observations magnétiques dans la Sibérie septentrionale.

L'année dernière, nous vous avons entretenus du projet de tramways électriques, avec retour du courant par les rails, qui devaient passer dans le voisinage de l'observatoire de Saint-Maur et contre lequel M. le Ministre a bien voulu faire une protestation auprès de la Commission d'enquête.

L'autorisation d'établir cette ligne a été accordée par M. le Ministre des Travaux Publics, mais avec certaines réserves destinées à protéger d'une manière absolue le fonctionnement régulier des enregistreurs magnétiques.

A la suite de divers pourparlers avec la Compagnie des tramways de l'Est parisien, il a été convenu qu'aucune condition spéciale ne lui serait imposée pour l'exploitation de ces lignes, moyennant le versement d'une indemnité de 30 000^{fr} qui nous permettrait de faire une autre installation du pavillon magnétique.

Il n'était pas facile, avec des ressources aussi restreintes, de trouver aux environs de Paris un emplacement éloigné de toute agglomération, avec une habitation pour l'observateur, et d'y élever les constructions nécessaires à la marche du service. Nous avons appris heureusement que l'Administration des forêts était disposée à remettre aux Domaines le poste forestier du Val-Joyeux, situé à 5^{km} de Saint-Cyr. M. le Ministre des Finances a bien voulu en attribuer l'usage au Bureau météorologique.

Ce poste comprend une maison d'habitation qui pourra servir à l'observateur après quelques améliorations peu importantes, un jardin potager et un verger dans lequel nous espérons construire très prochainement le nouveau pavillon magnétique.

Trappes. — Pendant l'année 1899, l'observatoire de Trappes a poursuivi ses recherches sur l'état de l'atmosphère à diverses altitudes. Sur 104 ballons-sondes qui ont été lancés dans le cours de l'année, 96 ont été retrouvés et ont recueilli des courbes de température.

Plusieurs ballons ont dépassé l'altitude de 14 000^m; les indications fournies par les divers enregistreurs sont aussitôt dépouillées et calculées.

Grâce à l'amélioration du matériel et à certains détails de construction, les sondages par cerfs-volants ont pu s'effectuer à plusieurs reprises à une hauteur supérieure à celles qui avaient jamais été atteintes. Au mois de juin, on est monté à 3850^m et l'on a dépassé ensuite plusieurs fois l'altitude de 4000^m.

Les efforts persévérants, le zèle et l'activité de M. Teisserenc de Bort ont fait de l'observatoire de météorologie dynamique de Trappes le modèle des établissements similaires. Il a été visité par plusieurs savants étrangers, et le gouvernement allemand, désireux de créer un service analogue, a délégué en mission officielle MM. Assmann et Berson, de l'Institut météorologique de Berlin, pour étudier sur place l'organisation et les méthodes de sondage qui y sont en usage.